



Chères entrepreneures, Chers entrepreneurs,

Ce bulletin d'information est consacré aux activités menées durant la dernière semaine écoulée par la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DGDERI), ainsi qu'à certains évènements à venir.

Vous trouverez dans cette édition une actualité concernant les Grands Prix de l'économie, une information concernant les demandes d'aide pour les cas de rigueur ainsi qu'une invitation à participer aux Rencontres du Management Durable.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,  
Les équipes du DEE et de la DGDERI.

## Grands Prix de l'économie



Ce mardi 21 septembre, le Prix 2021 de l'économie genevoise est remis à **OM Pharma**, leader dans la prévention des maladies respiratoires et des infections des voies urinaires récurrentes. Le Prix 2021 de l'innovation est, quant à lui, attribué à la start-up **Plair**, qui a créé une méthode de détection des particules biologiques dans l'air.

A ces Prix, s'ajoute pour la première fois cette année le Prix de l'égalité qui récompense une entreprise ayant mis en œuvre ce principe en son sein ; il est décerné à la société de services **Loyco**. Enfin, le jury a choisi d'attribuer un Prix

spécial à l'ONG CyberPeace Institute, dont la vocation est d'aider les ONG à se préparer aux cyberattaques et à remédier à leurs conséquences. Ces récompenses seront remises ce soir par la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), l'Etat de Genève, l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) et le Bureau de promotion de l'égalité et prévention des violences (BPEV), lors d'une cérémonie au BFM.

Informations complémentaires

## Cas de rigueur : plus que quelques semaines pour déposer votre demande



Le délai pour les demandes de soutien pour les entreprises genevoises (tous secteurs et toutes formes juridiques confondues) touche à sa fin, si votre entreprise peut bénéficier d'une aide aux « cas de rigueur », vous devez déposer votre demande avant **le 31 octobre 2021**. Aucun dossier ne pourra être accepté après cette date.

Le Canton de Genève est le seul canton romand qui permet de faire une demande aussi tardivement. Nous vous invitons à consulter notre [Mode d'emploi du dispositif d'aide aux entreprises genevoises \(COVID-19\)](#) avant de remplir le questionnaire en ligne permettant de déposer un dossier de demande d'aide.

Déposer une demande

## Les entreprises genevoises à l'heure du développement durable



Les [Rencontres du Management Durable \(RMD\)](#) ont été créées en 2011 pour promouvoir le management durable et favoriser l'échange d'expériences entre entreprises.

Dans les faits, on constate que mettre en œuvre les principes du développement durable permet de dynamiser la gestion des entreprises, de gagner en cohérence et en performance globale. La responsabilité sociale et environnementale des entreprises a pris une importance croissante ces dernières années et les entreprises genevoises sont toujours plus nombreuses à intégrer le développement durable

dans leur stratégie .

Afin de célébrer le chemin parcouru en 10 ans, une soirée exceptionnelle est proposée aux entreprises genevoises le mardi 19 octobre de 16h30 à 21h00.

[Programme et inscriptions](#)

**REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE**

Département de l'économie et de l'emploi

**Direction générale du développement économique,**

**de la recherche et de l'innovation (DG DERI)**

Rue de l'Hôtel-de-Ville 11

Case postale 3216 - 1211 Genève 3

Tél. +41 22 388 34 34

Email : [dgderi@etat.ge.ch](mailto:dgderi@etat.ge.ch)

[ge.ch](http://ge.ch) - [innovation.ge.ch](http://innovation.ge.ch) - [ingeneva.ge.ch](http://ingeneva.ge.ch)

